

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 4 (1901)
Heft: 195

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan
Autor: Du Camfranc, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285553>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

LE PAYS

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

TÉLÉPHONE

DU DIMANCHE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

BOURGEOIS DE DELEMONT

On a enfin relâché ceux qui étaient détenus, les uns après huit jours, les autres quinze jours, même trois semaines, mais il leur a coûté leur bon argent. Ceux qui ont fait revenir leurs fils, on les a fait tirer au sort, et il a fallu qu'ils aient mis des hommes à leur place. On donnait jusqu'à 15 louis, même davantage pour un homme qui en remplaçait un autre. Des garçons de 14 à 15 ans avaient le même gage.

Dans ces débats, les volontaires et les cavaliers avec deux pièces de canon sont presque tous partis une nuit, pour aller surprendre les garçons sur le mont de Soulce ou de Courtételle; mais ils ont manqué leur coup. Quand ils ont été à mi-côte, ils ont trouvé les chemins barricadés par des arbres qu'on avait coupés bien exprès. Il a fallu retourner et prendre un autre chemin, ce qui a fait qu'ils ne sont arrivés en haut que bien avant dans la journée, tandis que l'ordre était de les surprendre endormis. Les canons et une escorte étaient allés par Soulce et s'étaient posés en embuscade dans les environs du village, un peu au-dessus, pensant que les autres montaient par les chemins de Courtételle. Ceux-ci croyaient qu'en se montrant, les garçons prendraient la fuite du côté de Soulce où on les attendait pour y faire une décharge de canons qui étaient pointés

Feuilleton du *Fays du Dimanche* 94

LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Elle ne paraissait pas abattue; son visage, où toujours éclatait l'intelligence, n'était pas assombri; sa voix n'avait pas une faiblesse en prononçant les mots d'abdication.

— Non, Alba, je ne regrette rien, absolument rien du passé; car mon fils, par ses prières, m'a obtenu la grâce suprême. Malgré mes longues erreurs, j'ai enfin trouvé le don de Dieu.

pour les recevoir, mais ils ont encore été trompés une seconde fois. Les garçons ont gagné les hauteurs qui dominent les Vacheries du Mont et les autres, et ont fait plusieurs décharges de façon qu'ils en ont tué une douzaine, sans qu'aucun des leurs eussent seulement été blessés. Ce que les Français n'ont jamais voulu avouer, ni en convenir, cependant j'ai ceci d'un de ceux qui y étaient et qui m'a assuré être vrai.

Les Français sont revenus après avoir pillé les Vacheries, pain, viande et tous les fromages qui ont été vendus quelques jours après à Delémont. Voilà un bel exploit pour la république de France! Ils en parlent comme d'une victoire complète, remportée sur un impuissant ennemi. Quelle misère!

Ils ont amené les femmes et les hommes de ces Vacheries comme un triomphe de leur victoire, à cause de ce que l'un ou l'autre des garçons y allait pendant la journée manger du lait, tout comme si ces pauvres gens avaient été la cause de la fuite de ces garçons.

Dans cette affaire-ci, les volontaires de la Drôme étaient déjà partis pour la boucherie que les Impériaux faisaient sur le Rhin. On vient de publier qu'il faudra que tous partent en misse depuis l'âge de 15 à 23 ans. Les hommes mariés qui n'auront pas plus de 4 enfants seront encore obligés de partir. Ils ont fait trois levées, depuis 15 à 25. Celle-là est déjà partie. Depuis 25 jusqu'à 35 pour la seconde, celle-ci doit partir, on travaille pour cela. On fait des piques pour les armer, à cause que les fusils manquent. Depuis 35 ans à 45 pour la troisième levée et depuis 45 ans à trois vingts sera pour la masse, quand tout partira, jeunes, vieux, bossus, boiteux, même les femmes et les filles! Ceci est

Elles avaient, toutes les deux, pris place sur la terrasse, mais le temps, qui avait menacé toute la journée, faisait prévoir l'orage. Le vent s'était mis à souffler, et dans ses tourbillons roulait, avec des flots de poussière, les feuilles des platanes et des marronniers. La comtesse de Ruloff le sentait passer, délicieux sur son front brûlant. Il lui semblait que cette soudaine rafale emporterait toute sa vie d'autrefois: son orgueil, ses remords, ses tristesses, pour ne laisser, en elle, que l'apaisement.

La tourmente augmentait d'intensité. Les grandes orgues du ciel jouaient la marche toute puissante qui tient l'humanité muette et angoissée. Les roulements du tonnerre ne cessaient point; de seconde en seconde, l'éclair fendait les nuages noirs, et illuminait l'étendue de la campagne de son sillon de feu. Le Gave grossi coulait tumultueux; les montagnes lointaines s'embrasaient de la cime à la base. Parfois, on croyait que le roc allait se fendre; les forêts de pins et de chênes tremblaient sous la rafale;

tel que je le dis, on l'a publié par tous les coins de la ville

Nous avons ici beaucoup d'enrôlés de ceux de la 2^{me} et de la 3^{me} levée, armés de piques et de faux. On n'ose plus rien dire, on est surveillé partout. Sur le moindre soupçon, on vous met aux arrêts. On dit qu'on est suspect, mais c'est plutôt le bien qu'on convoite et qu'on voudrait avoir; on voudrait obliger ceux qui ont quelque chose à fuir, on les épouvante dans ce but et quand il sont partis, on confisque de suite leur bien qui est vendu au profit de la Nation.

Voilà la justice!

Voici longtemps que nous n'avons plus de messe les dimanches ni d'une façon ni d'une autre. On va à l'Eglise pour le chapelet et on chante les litanies du St-Nom de Jésus. A vêpres on fait de même. On chante les litanies de la Ste Vierge. Dans quelques villages ils font les stations du chemin de la Croix à la place de la messe. On allait à Courrendlin et à Courchaipoix pour la messe, mais voici deux dimanches que les volontaires étaient aux aguets par tous les passages, pour surprendre le monde au retour. Ils ont pris tous ceux qui y étaient allés, les ont amenés à Delémont où ils les ont fait danser la farandole ou carnagole dans la cour du château, autour de l'arbre, hommes et femmes etc. On leur a fait baisser l'arbre et le bonnet de la liberté. (rouge cape de laine que beaucoup de ces fameux portent ordinairement). En baissant l'arbre, des volontaires poussaient la tête aux gens, tellement qu'il y en avait beaucoup qui saignaient du nez et des dents. Voilà pour le premier dimanche.

Le second dimanche on les a menés à l'église où il y avait de ces bougres de Français qui

toutes les branches se tordaient et s'entrechoquaient et la comtesse de Ruloff regardait l'orage.

Elle murmurait:

— Voilà l'image de ma vie d'autrefois! Oh! non, ma petite Alba, je ne regrette pas le monde, où tout n'est qu'orage des passions, blessure des vanités, brisement des cœurs, déception d'ambitions.

J'y ai trop souffert.

La tonnade avait passé, violente, mais courte. L'orage cessait de gronder, le ciel redevenait serein; un rayon de soleil se levait sur la cime des montagnes, puis, bientôt, il eut entouré la basilique d'un éblouissant cercle d'or.

Le lendemain, Marie-Alice et Alba allaient se quitter pour toujours; l'une conduite vers l'abbaye par une toute-puissance invincible; l'autre retournant dans le monde de Paris. Son père la rappelait, il lui avait pardonné, et ne lui imposait plus une union qui, de plus en plus, lui était devenue odieuse. Devant l'obstinée re-

se disent commissaires de France pour cette partie-ci. On avait, au matin, invité tout le monde à s'y trouver, même ceux des villages. Cette prédication a commencé le matin, on l'a continuée l'après-midi. On a proféré toutes les abominations. Ils n'ont parlé que contre les prêtres, la religion. Ils traitent de superstition tous les mystères et les cérémonies de la religion. Un homme qui est honnête, qui veut observer la religion est un fanatique. Ils voudraient faire perdre tout souvenir de l'existence de Dieu. Ils changent tout, ils ont fait des catéchismes, de nouveaux commandements de Dieu, un nouveau calendrier. Ils ne mettent plus que trente jours au mois et pas plus de trois semaines. On dit qu'il n'y aura plus de dimanche. On prend toutes les cloches, on en laisse qu'une par paroisse. Je me suis trouvé à Rebeuvelier, lorsqu'on est allé pour prendre la leur. Tous les hommes s'étaient cachés dans les bois, disant qu'ils ne voulaient pas donner leur cloche, que si les Français y avaient du droit, ils n'avaient qu'à la prendre eux-mêmes, que pour eux, ils ne voulaient pas s'aider à la descendre. Il y en avait encore un ou deux derrière une maison qui se sauvaient, une partie des volontaires qui étaient allés depuis Vicques à ce sujet, se sont mis à courir après eux et ont fait feu sur ceux qu'ils ont vu qui se sauvaient. Voilà encore un décret de la Convention !

Jamais les biens de la campagne n'ont été tant dévastés que cette année, les haies brisées eufin un pillage complet de raves, de pommes de terre, choux etc... et ça par les volontaires, j'usqu'aux brebis, poules etc.. Voilà les cloches enlevées et volées !

Il y a maintenant encore un peu de foin et de graine qu'il faut encore mener à Strasbourg.. On ne voulait plus payer la dime, non, mais ils obligent tout laboureur, à donner deux penals de grains par journal. On a obligé tous ceux qui avaient des rentes ou autres revenus à payer en graine, tout de suite battre à la grange et d'en livrer les grains à l'aménage de Delémont. On en a vendu toutes les semaines une partie pour un prix très modique qui était 6 ₣ 10. de France, le boisseau pour le froment. Mais il n'a pas duré longtemps, on a été obligé de le mélanger. Sur deux sacs de froment, on en mettait un peu de seigle ou de mauvaise avoine. Celui-là on le payait 3 ₣ 50 de France et en assignats (*), on en trouve tant qu'on veut pour un louis d'or le cent. Les assignats ne sont qu'au quart, encore on aime toujours mieux de l'argent ; chez les marchands, chez les cabare-

(*) Ce n'est qu'en mai 1795 que l'ordre vint de ne plus compter les assignats que pour leur valeur courante.

La planche des assignats fut détruite le 19 février 1796, après avoir produit pour 45 milliards 540 millions. Il en restait alors en circulation pour 24 milliards ne représentant plus que 800 millions, qu'on échangea contre des mandats, autre papier-monnaie.

refus d'Alba. le vicomte Lucien de Romeure s'était lui-même retiré.

Le temps avait repris sa sérénité ; plus un trouble dans la nature ne restait de l'orage de la veille. Le soleil venait de se lever sur les montagnes et en faisait étinceler les cimes.

Le Gave apaisé murmurait doucement. Elles voulurent faire une dernière promenade très loin, le long de ses bords. Alba avait passé son bras sous celui de Marie-Alice ; elle lui disait ses projets :

— Puisque, tout enfant, j'ai eu le malheur de perdre ma mère ; puisque je suis absolument maîtresse de la fortune de cette chère mère, que j'ai si peu connue, je suis résolue à faire deux parts de cet héritage. En souvenir de notre cher Yvan, que j'ai tant aimé, je veux

tiers, le vin coûte le pot 5. 6 livres ; ce qu'on paye 6 livres en assignats, on le paye 30 sols en argent, ou 15 sols valeurs d'ici. Le vin ordinaire vendu ici se vend 100 et 110 livres, la tîne en assignats, ou un louis et 5 gros écus en argent. Mais quand on veut faire deux prix, il faut le faire deux à deux. S'il y avait des volontaires, ils nous feraient mettre à l'amende, parcequ'il est défendu de faire deux prix.

(A suivre.)

Professeur de GRÈVE

Patrie, Devoir, Liberté.

I

UNE GROSSE NOUVELLE.

LOUIS. — Eh ! Pierre, tu sais la nouvelle ? Dès demain, augmentation de 50 centimes par jour !

PIERRE. — Comment, que dis-tu ? 50 centimes par jour. 3 francs par semaine, 150 francs par an ! Ça fait un rude bout du loyer, et hier justement ma femme se plaignait ! En voilà une joie ! Quelle riche idée a eue le patron !

LOUIS. — Ah bien ! tu es naïf si tu crois que les patrons ont de ces idées-là.

PIERRE. — Alors, ces 50 centimes d'augmentation ? Qui est-ce qui les donne ?

LOUIS. — Le patron, parbleu. Seulement, ce n'est pas lui qui en a eu l'idée. Au contraire, il fera une drôle de tête demain, quand les délégués que nous nommerons ce soir, lui diront tout doucement, tout poliment : « Cher Monsieur, c'est 50 centimes qu'il nous faut ? »

PIERRE. — Comment, vous n'avez encore rien demandé et tu me parles de tout ça comme d'une affaire réglée, conclue ! Et vous croyez que tout doucement, tout poliment, le patron vous dira : « Mes chers amis, la bonne idée que vous avez eue là ! Je n'y pensais pas vraiment, mais je suis trop heureux de vous accorder ce petit plaisir. » Ah ça, vous êtes donc fous ! Il refusera.

LOUIS. — Oui, il refusera, c'est bien sûr ; mais nous lui dirons tout tranquillement : « Si demain matin, cette petite affaire n'est pas réglée, nous décrétons la grève générale. » Tu vois le coup du théâtre. Le patron se croit bien solide sur son coffre-fort, et c'est nous qui le tenons. Sans nous, il ne peut rien faire ; sans nous, plus de travail, plus la moindre petite affaire à conclure ; cela, le patron le sait bien ; il n'est pas une bête et connaît ses intérêts. Il fera la gri-

tonder une salle de concerts. On y jouera de la musique sacrée pour y faire connaître les compositeurs chrétiens. A chaque concert, et ils seront gratuits, car c'est là le don que je veux faire : une voix, que je choisirai la plus belle, fera entendre les cantiques d'Yvan.

Et, déjà, par la pensée, elle se sentait emportée par le ciel de l'harmonie. Toute la foule, conviée à l'audition, demeurait silencieuse, subissait l'enchantement de ces cantiques d'Yvan, de ces cantiques consolateurs, donnant la paix à l'âme et lui parlant de l'immortel espoir.

Marie-Alice écoutait attendrie ce projet d'Alba ; elle ne pouvait que l'approuver.

(La suite prochainement)

mace, il tergiversera deux ou trois jours, pour la bonne façon, et puis dira : « oui. »

PIERRE. — Ce que tu me dis là me paraît assez juste. Evidemment nous sommes maîtres de la situation.

LOUIS. — L'affaire est infaillible ! Alors tu es des nôtres.

PIERRE. — J'en suis !

LOUIS. — Vive la grève !

II

LE COMMENCEMENT DE LA GRÈVE.

Le lendemain, Pierre qui faisait partie de la délégation des ouvriers, annonce à son ami Louis le résultat négatif de leur démarche.

LOUIS. — Eh bien ! il a refusé ?

PIERRE. — Il a refusé.

LOUIS. — Alors c'est la grève ; il fallait s'y attendre !

PIERRE. — Eh bien ! non, je crois que c'est inutile !

LOUIS. — Tu crois que le patron cédera sans ça ?

PIERRE. — Je crois au contraire que toutes les grèves du monde ne le feront pas céder.

LOUIS. — Je voudrais bien voir.

PIERRE. — Non, le patron ne peut pas céder ; il ne le doit pas, aussi bien dans notre intérêt que dans le sien.

LOUIS. — En voilà une idée biscornue. Il ne peut pas, qu'est-ce que 50 centimes pour un homme comme lui qui gagne des mille et des cents ?

PIERRE. — Il s'agit bien de 50 centimes ! Nous sommes 1000 ouvriers à l'usine, 50 centimes pour chacun de nous font 500 francs pour le patron, 500 francs par jour, 3,000 par semaine, soit 150,000 par an ; même pour un millionnaire cela fait une somme. Le patron nous a expliqué ça tout tranquillement, puis il a ajouté que la nouvelle loi d'assurance lui imposait environ 20,000 francs de charges supplémentaires, sans compter la hausse énorme des charbons et des métaux, et que, le voulut-il, il ne pouvait nous accorder aucune augmentation maintenant. Inutile donc de se mettre en grève.

LOUIS. — Tout ce qu'a dit le patron est peut-être vrai, mais qu'importe ! il n'a qu'à vendre plus cher. Il se rattrapera sur le dos des clients !

PIERRE. — C'est ce que nous lui avons dit. Mais il nous a expliqué que pour les travaux en cours d'exécution il était lié par des contrats avec ses clients ; que, d'autre part, il a dans le pays et à l'étranger des concurrents terribles, tout prêts à lui enlever sa clientèle. S'il hausse ses prix, les clients s'adresseront ailleurs. S'il garde ses clients, il sera obligé de travailler à perte. Ce sera la ruine de son industrie et la misère pour nous, le chômage forcé. Ainsi, tu le vois, inutile de faire grève, nous n'obtiendrons rien.

LOUIS. — Comment, tu en es là ! Je ne te croyais pourtant ni lâche, ni bête. Dès que le patron a parlé tu t'inclines. La grève lui déplait, il a voulu nous effrayer ; ma foi, il a bien réussi pour toi. Ainsi, tu crois tout ce que le patron a bien voulu vous dire. As-tu vu ses livres ? Non ; du reste, il te les aurait montrés, tu n'y aurais vu que du feu. Il avait beau jeu de vous mettre dedans. Heureusement que tous les camarades ne sont pas de ton acabit. Ça y est. Vive la grève !

PIERRE. — Fais grève, si tu veux ; moi, je n'en suis plus. J'ai quatre enfants et une